

Séance extraordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 17 novembre 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : madame la maire suppléante, Michele Dawe, mesdames les conseillères, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le maire, Jean Claude Gravel.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Madame la maire suppléante, Michele Dawe constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2016-11B-01

Adoption du second projet de règlement 110-5-2016 - modification usages conditionnels

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro 110-5-2016 en date du 17 novembre 2016 ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 110-5-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008 et plus spécifiquement d'autoriser, dans la zone A-51, certains usages commerciaux et industriels inhérents à un centre viticole, tel que déposé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-11B-02

Adoption du règlement RRU1-4-2016 - modification Plan d'urbanisme

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro RRU1-4-2016 en date du 17 novembre 2016, les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro RRU1-4-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro RRU1-4-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement sur le Plan d'urbanisme numéro RRU1-2012 et plus spécifiquement d'autoriser' dans l'affectation agricole, certains usages soumis au règlement relatif aux usages conditionnels*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Lynda Pelletier, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations sur le prochain dossier, du fait qu'elle a un lien particulier avec un actionnaire d'une des compagnies concernées ; donc, elle se retire et s'abtient de voter.

2016-11B-03

Autorisation de paiement de divers projets

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 186-2013 – Travaux de remplacement d'une conduite d'alimentation en eau potable - Secteur Ouest

| | | |
|-----------------------|------------|--------------|
| Terrassement BLR inc. | Coupon 921 | 18 072,48 \$ |
|-----------------------|------------|--------------|

Règlement 205-2015 – Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires

| | | |
|-----------------------|------------|--------------|
| Enviroservices | Coupon 923 | 13 415,28 \$ |
| Les Services EXP inc. | Coupon 924 | 11 355,28 \$ |

Règlement 206-2015 – Travaux correctifs au pont des Cormorans

| | | |
|--------------------------|------------|----------------|
| Giguère et Geoffroy inc. | Coupon 906 | (12 528,96) \$ |
| Giguère et Geoffroy inc. | Coupon 922 | 11 091,77 \$ |

Règlement 207-2015 – Remplacement de différents ponceaux

| | | |
|--------------------------------|------------|---------------|
| Excavation Normand Majeau inc. | Coupon 926 | 150 691,95 \$ |
|--------------------------------|------------|---------------|

Règlement 212-2015 - Remplacement de la partie municipale des conduites permettant la desserte en égout sanitaire des immeubles situés respectivement aux 1300 à 1306 rue Notre-Dame et 141 rue de la Plage

| | | |
|-----------------------|------------|--------------|
| Terrassement BLR inc. | Coupon 925 | 15 219,15 \$ |
|-----------------------|------------|--------------|

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Lynda Pelletier réintègre son siège.

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter - règlement numéro 220-2016

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, la greffière dépose un certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue le 15 novembre 2016, relativement au règlement numéro 220-2016 intitulé : *Règlement aux fins de décréter l'acquisition de l'immeuble situé aux 273-275, rue Notre-Dame, de décréter l'exécution de travaux de mise aux normes et d'aménagement dudit immeuble et de procéder, à ces fins, à un emprunt de 2 039 379 \$ dont 1 162 737 \$ sera à la charge de la Ville de Lavaltrie.*

Période de questions

Lors de la période de question, aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.

2016-11B-04

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michele Dawe, maire suppléante Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par la maire suppléante, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussignée, Michele Dawe, maire suppléante de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 18^e jour du mois de novembre 2016.

Michele Dawe, maire suppléante